



Fédération
Syndicale
Unitaire

Lyon, le 3/12/15

SNUIPP-FSU

Section du Rhône

Déclaration du SNUipp-FSU 69 au comité de suivi des rythmes scolaires du 3 décembre 2015.

Monsieur l'Inspecteur d'Académie

Quelle réforme formidable !

Nous étions mauvaise langue quand il y a 2 ans, le SNUipp/FSU 69 faisait entendre une voix différente, allant même à appeler à la grève à plusieurs reprises, pour la simple raison que nous pensions que cette réforme n'allait pas être un mieux pour les enseignants ni pour les élèves.

Quelle erreur de notre part !

Nous le voyons aujourd'hui, tout a changé, l'école s'est transformée et l'ensemble des enseignants applaudit cette réforme des deux mains.

Toutes nos excuses donc d'avoir imaginé un instant que cette réforme pourrait conduire à une désorganisation des écoles avec des dizaines de rythmes différents pour notre seul département. C'était sans compter sur l'harmonisation au niveau national suivi par l'ensemble des communes...qui n'ont d'ailleurs pas hésité à changer même en cours d'année scolaire leurs horaires, pour le bien des enfants bien entendu.

Toutes nos excuses également d'avoir envisagé que cette réforme pourrait être inégalitaire entre des communes ayant les moyens de mettre en place des activités périscolaires de qualité et d'autres dans l'impossibilité totale d'avoir une telle offre pour l'ensemble des élèves. Vous nous avez prouvé cette année, que l'état a su répondre à cette inquiétude, permettant gratuité et qualité dans toutes les communes, qui d'ailleurs utilisent les moyens mis auparavant sur le temps scolaire (atsems, intervenants extérieurs, projets culturels) pour organiser leur périscolaire...toujours pour le bien des enfants bien évidemment...

Toutes nos excuses aussi d'avoir osé prétendre que cette réforme n'était pas adaptée aux élèves les plus jeunes, principalement ceux de maternelle. Quelle drôle d'idée nous avons de dénoncer des journées équivalentes pour des élèves de 3 ou 12 ans ! Encore une fois, vous avez su nous prouver que ces critiques n'étaient pas fondées. Merci à notre ministre de

nous rappeler également que désormais, l'apprentissage de la lecture est en avance de 3 semaines en classe de CP. De la même manière, le découpage du calendrier annuel a été repensé en fonction du rythme des élèves. Une chance qu'il coïncide avec le rythme sollicité par les professionnels du tourisme !

Toutes nos excuses enfin d'avoir osé imaginer que cette réforme se ferait au détriment des conditions de travail des enseignants : trajets supplémentaires, temps de présence accru dans les écoles, contraintes sur nos temps de service, occupation des locaux restreinte... Plus aucun enseignant aujourd'hui n'oserait avancer ces arguments suite à la dernière revalorisation salariale ou rétablissement de la formation continue, à la simplification des tâches administratives, toutes mesures prises à l'initiative du ministère.

Trêve d'ironie, cette réforme s'est faite contre l'avis de toutes les parties prenantes : on en voit le résultat. Définitivement, les enseignants ne s'empareront pas de cette réforme qui s'est construite sans eux.

Yannick LE DU

